

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 13, N° 14
le 3 avril 1985

| | |
|--|---|
| M. Javier Perez de Cuellar en visite officielle au Canada | 1 |
| Hausse des ventes au détail | 3 |
| Ordinateur canadien jugé le meilleur | 3 |
| Exposition sur les météorites | 4 |
| Le Canada et la France : vingt ans de coopération culturelle | 5 |
| Superfestival de feux d'artifice | 6 |
| Solides performances au championnat de Tokyo | 6 |
| La chronique des arts | 7 |
| Un convertisseur transforme les charges d'alimentation en alcool ... | 8 |
| Nouvelles brèves | 8 |

M. Javier Perez de Cuellar en visite officielle au Canada

Le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, a entrepris le 6 mars une visite officielle de trois jours au



Peter Bregg

Le premier ministre Brian Mulroney (à droite) accueille le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar.

Canada. Il y a reçu l'accueil que l'on réserve aux chefs d'État. Il s'est rendu à Toronto, à Québec et à Ottawa où il a prononcé une remarquable allocution sur le rôle de l'ONU et sur l'influence considérable du Canada sur la scène internationale.

Rôle du Canada aux Nations unies

Le 7 mars, à Ottawa, M. Perez de Cuellar a souligné que le Canada remplissait des conditions uniques pour jouer un rôle très important sur le plan international, tant en ce qui a trait au dialogue Nord-Sud, à la détente Est-Ouest, aux droits de l'homme et à la recherche d'une paix durable.

Dans un discours prononcé devant les députés et sénateurs réunis en session conjointe à la Chambre des communes, le secrétaire général a insisté sur le rôle que le

Canada doit jouer parmi les autres nations. « Je crois que votre nouvel ambassadeur aux Nations unies, M. Stephen Lewis, est un homme politique qui apportera une nouvelle approche et qui contribuera à resserrer les liens avec l'ONU », a-t-il souligné en conférence de presse. Il a aussi fait l'éloge de M. Douglas Roche, nouvel ambassadeur du Canada au désarmement.

En tant que nation avancée sur le plan des techniques nucléaires sans pour autant être dotée d'armements nucléaires, le Canada peut « fournir une aide précieuse pour surmonter les obstacles techniques qui s'opposent à la mise en place de mesures efficaces de limitation et, finalement, d'élimination des armements nucléaires », a affirmé le représentant des Nations unies.

En conférence de presse, M. Perez de Cuellar a concédé qu'il était difficile que des initiatives de paix comme celle de l'ancien premier ministre Pierre Elliott Trudeau prospèrent, « tant qu'on aura la terrible confrontation Est-Ouest ». (M. Trudeau avait proposé la tenue d'un sommet des cinq puissances nucléaires.)

Selon M. de Cuellar, il n'y a pas eu de progrès en ce qui concerne les efforts déployés pour inverser la tendance au surarmement nucléaire parce que « l'esprit humain est aujourd'hui prisonnier d'une nouvelle forme de déterminisme », c'est-à-dire qu'il est soumis au progrès impitoyable des techniques militaires. « L'humanité crie pour qu'on la délivre de ce cercle vicieux », a-t-il rappelé.

Au cours d'une entrevue accordée à des journalistes, le secrétaire général des Nations unies a également souligné le rôle de M. Lester B. Pearson, ancien premier ministre du Canada, dans la création des forces de maintien de la paix de l'ONU, forces militaires défensives qui aident à atténuer les problèmes internationaux en même temps que le processus de pacification ou de négociation se poursuit. Notons, à cet égard, que le Canada est le seul pays du monde à avoir participé d'une façon ou d'une autre à chacune des opérations de maintien de la paix organisées par l'ONU.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada



Peter Bregg

M. Javier Perez de Cuellar s'adresse aux députés et aux sénateurs réunis en session conjointe à la Chambre des communes.

Dans la même entrevue, M. de Cuellar a reconnu qu'il y avait actuellement sur le plan international une déviation du multilatéralisme vers le bilatéralisme. Il a toutefois ajouté : « Mais je n'en tire pas la conclusion de l'échec des Nations unies ou de la désuétude de la Charte. Dans un sens, je dénonce cette tendance vers la bilatéralisme. Pour moi, la communauté internationale ne peut exister que dans la mesure exacte où il y a une perception commune de ses divers éléments, perception qui constitue le fondement principal de nos solidarités. Si vous ne croyez pas au concept de la solidarité et de l'interdépendance, alors il n'y a rien que l'on puisse accomplir. Quand on s'éloigne du concept de multilatéralisme, on revient aux concepts et aux guerres du XIX^e siècle, à cette époque où l'unilatéralisme dominait.

On s'éloigne maintenant du multilatéralisme, mais on ne peut pas dire qu'on s'en soit séparé définitivement. On s'en éloigne. Voilà pourquoi j'ai exprimé à plusieurs reprises ma déception de voir que certains pays avaient tendance à glisser de nouveau vers le bilatéralisme. »

Dans son adresse de bienvenue à M. Perez de Cuellar, le premier ministre, M. Brian Mulroney, a affirmé que la solution, en ce qui concerne l'institution d'une paix durable, résidait, en grande partie, dans le renforcement des organismes de l'ONU.

Conférence de droit constitutionnel

La troisième Conférence internationale de droit constitutionnel qui a eu lieu du 5 au 8 mars derniers au Château Frontenac de Québec a réuni quelque 200 personnalités politiques, ainsi que des spécialistes canadiens et étrangers, autour d'un thème

d'actualité, celui des droits des minorités.

Au cours de cette conférence, les participants ont été appelés à débattre des droits des minorités religieuses, ethniques, nationales, linguistiques, des droits des autochtones et, notamment, du principe d'égalité. À cette occasion, le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, a prononcé une allocution en présence des premiers ministres fédéral et provincial, MM. Mulroney et Lévesque.

Les ministres fédéral et provincial de la Justice, MM. John Crosbie et Pierre-Marc Johnson, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, et le secrétaire d'État du Canada, M. Walter Mclean, ont aussi participé aux travaux de la conférence.

À la veille de l'adoption par l'ONU d'une déclaration universelle sur les droits des minorités, de la troisième conférence canadienne sur les droits des autochtones, et de l'entrée en vigueur du droit à l'égalité édicté à l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés, la rencontre se voulait une étape marquante dans le débat sur la reconnaissance, sur les plans national et international, des droits des minorités.

« Un peu partout dans le monde, les problèmes des minorités engendrent des situations explosives susceptibles d'entraîner des conflits généralisés et constituent sans doute la première menace à la paix », a déclaré le président de la conférence, M. Gil Rémillard; il a ajouté : « Dans ce contexte, nous avons pensé offrir aux principaux intervenants canadiens et étrangers la tribune non partisane que représente la Conférence de droit international pour leur permettre de faire connaître leurs points de vue et éclairer un débat dont l'enjeu est particulièrement important. »

Au cours d'un entretien qu'il a eu, la semaine précédant la conférence, avec le directeur du journal *le Devoir*, M. de Cuellar a reconnu, à ce propos, qu'il y avait dans le monde très peu de pays qui n'aient pas de problèmes de minorités : « Dans certains cas, c'est un problème pour ainsi dire latent, sous-jacent. Dans d'autres cas, c'est un problème très manifeste. Mais, d'une façon générale, c'est un problème qui se pose dans tous les grands pays : l'Union soviétique, l'Inde, la Chine, même les États-Unis, la France aussi. Enfin, il se pose aussi dans mon propre pays. Au Canada, vous avez un problème beaucoup plus évident qui est toujours à la surface des choses. »

Droits de la personne

M. de Cuellar a souligné « l'ampleur persistante » des violations des droits de la personne dans le monde, évoquant la torture, les exécutions sommaires et arbitraires, les



Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark (à droite), s'entretient avec M. de Cuellar, lors d'une réception.

disparitions involontaires ou forcées. Cependant, d'après le secrétaire général de l'ONU, l'organisation des Nations unies ne devrait pas rester paralysée à la vue du fossé profond qui s'est creusé entre les aspirations de la Déclaration universelle des droits de l'homme et la réalité.

Le représentant de l'ONU a demandé aux États qui ne l'ont pas encore fait d'adhérer au Pacte relatif aux droits civils et politiques et au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels : « Les conventions internationales de base [...] doivent être universellement ratifiées. »

Seuls quelque 80 États (sur les 159 pays membres de l'ONU) ont adhéré au Pacte relatif aux droits civils et politiques dont un article protège les droits des minorités, sujet qui était au cœur des discussions à la Conférence internationale de droit constitutionnel.

M. de Cuellar a souhaité que les pays les plus avancés fournissent une assistance technique destinée à permettre aux autres États de remplir leurs obligations dans le domaine de la protection des droits. Il a insisté pour que les pays économiquement avancés assistent les nations en voie de développement dans les efforts qu'elles déploient pour se doter d'une législation compatible avec les normes internationales en vigueur en matière de droits de la personne : « Le développement de l'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme doit devenir l'un de nos objectifs prioritaires. » Il s'est également attardé à dépeindre le Canada comme un pays modèle à plus d'un égard en cette matière.

M. Perez de Cuellar a aussi fait remarquer, au cours d'une entrevue, que le Canada se trouvait dans une position idéale

Ordinateur canadien jugé le meilleur



Le meilleur micro-ordinateur que l'on puisse se procurer au Canada n'est ni américain, ni européen, ni asiatique. Il se nomme Panama XT et il est fabriqué à Ville Saint-Laurent (Québec) par Ogivar, petite compagnie dirigée par trois jeunes entrepreneurs.

Il ne s'agit pas là d'une plaisanterie, car, en effet, ce jugement très inattendu vient d'être rendu par le ministère fédéral des Communications à la suite de l'analyse de 17 micro-ordinateurs vendus sur le marché canadien et compatibles avec les appareils IBM. L'étude devait être faite afin de déterminer, avant de procéder à l'achat de matériel informatique pour les ministères fédéraux, quel serait l'appareil le plus susceptible de correspondre aux besoins de ces ministères.

La sélection finale comprenait six produits : le Philips (fabriqué sous licence américaine par Micom), le Sperry, le Zenith, le Panama, l'Eagle et le Best. Tous eurent à subir un banc d'essai basé sur les six critères suivants : qualité du design et du matériel, confort de l'utilisateur, capacités spéciales et communication, compatibilité et possibi-

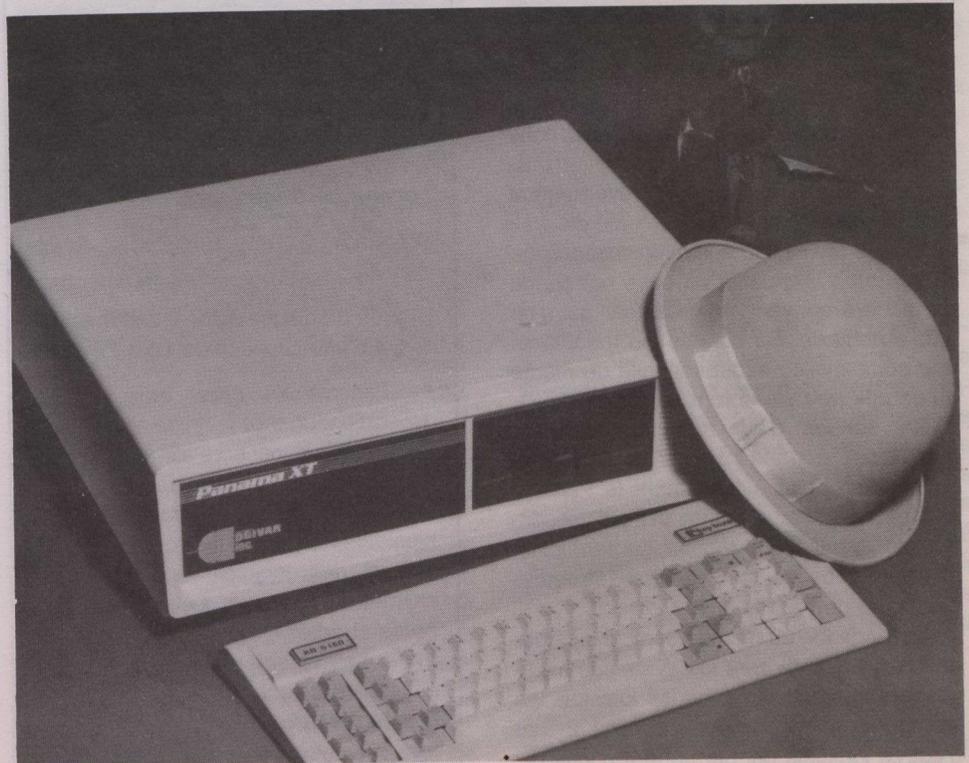
lité d'expansion, contenu canadien et prix.

Le Panama XT a mérité la mention « supérieur » pour les trois premiers critères, et la mention « excellent » pour les autres critères. Au total, ce micro-ordinateur fabriqué au Canada a obtenu 22 points contre 21 pour le Philips, 17 pour le Zenith et 15 pour le Sperry.

Dans son évaluation globale, l'auteur de l'étude, M. D.W. Burns, va même jusqu'à conclure que le Panama XT dépasse le produit IBM ! « J'hésiterais, écrit-il, à acheter un appareil IBM parce que certains micro-ordinateurs compatibles lui sont supérieurs ». Et il ajoute : « Si je devais classer l'appareil IBM, je le placerais entre le Zenith et le Sperry. »

La raison du succès du micro-ordinateur Panama XT tient surtout à sa capacité de pouvoir recevoir de nombreux ajouts périphériques. Utilisé en bureautique, cet appareil offre une possibilité d'expansion supérieure à tous les autres micro-ordinateurs vendus au pays. On peut ainsi y brancher sept appareils périphériques (imprimante, magnétoscope, modem, etc.) alors que trois seulement peuvent l'être sur l'appareil IBM XT.

De plus, le Panama XT est en mesure de transmettre les données plus vite que l'IBM XT car son fonctionnement opérationnel est de 40 % plus rapide que celui de l'IBM XT. Il possède aussi une mémoire



Le Panama XT, une réalisation de la firme Ogivar.

pour contribuer à la reprise du dialogue Nord-Sud, étant donné sa réceptivité face aux nations du Sud. Il s'est dit persuadé que le Canada était de ces deux ou trois pays industrialisés qui ont la confiance du Sud, l'un de ces pays qui pourraient jouer un rôle de canal de communication entre le Nord et le Sud, du fait de son bilinguisme, du fait qu'il n'est pas une grande puissance, et du fait qu'il a une tradition de coopération avec les pays en voie de développement.

M. Perez de Cuellar, qui effectuait sa première visite au Canada à titre de secrétaire général de l'ONU, s'est félicité de la décision canadienne d'adhérer au Pacte relatif aux droits civils et politiques. « Il est absolument impératif que les normes universellement adoptées soient appliquées dans le monde entier et que les droits de l'homme et les libertés fondamentales de chacun soient respectés », a-t-il déclaré. Estimant comme positif le fait que la communauté internationale se soit donné des instruments juridiques pour régir les rapports entre les individus et la société, il a, par ailleurs, affirmé que l'ONU avait déjà accompli un travail énorme : « Dans le domaine des droits de l'homme, l'internationalisme a incontestablement fait ses preuves. Les acquis [...] auraient-ils été concevables sans la coopération internationale et sans l'intervention de l'organisation des Nations unies ? »

Au cours de sa journée à Ottawa, le secrétaire général de l'ONU a rencontré en tête à tête le premier ministre, M. Brian Mulroney, et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, avant d'être l'invité d'honneur à un dîner officiel chez le gouverneur général, M^{me} Jeanne Sauvé.

Hausse des ventes au détail

Selon les estimations révisées publiées par Statistique Canada, les ventes au détail ont atteint 114 869 milliards de dollars l'an dernier, indiquant une progression de 8,1 % par rapport à 1983.

D'autre part, les ventes au détail en janvier se sont élevées à 8 613 milliards de dollars, marquant une hausse de 12,6 % par rapport à janvier 1984. Toutes les provinces et régions ont pu observer avec satisfaction que leurs ventes au détail avaient augmenté nettement depuis l'an dernier.

Les gains les plus notables ont été réalisés dans les commerces de vêtements pour hommes (24,3 %), l'automobile (20,1 %) et l'alimentation (20 %).

Les seuls reculs ont été signalés dans les ventes de meubles et d'appareils de radio et de télévision (14,1 %) ainsi que dans les ventes d'appareils électroménagers (8,5 %).

originale de 256 K (K = un million de caractères) qui peut être doublée au moyen d'une carte supplémentaire. La mémoire originale du IBM XT est de 128 K.

Les concepteurs du Panama XT

La compagnie Ogivar Inc, compagnie spécialisée dans la conception et la fabrication de produits électroniques de haute-technologie, est orientée principalement vers le domaine de la micro-informatique. Elle a à son actif plusieurs réalisations qui ont connu un grand succès comme le Colombo II, premier ordinateur sur le marché s'articulant autour des microprocesseurs 6502 et 8088, modèle d'intégration.

Le concept du Panama, quant à lui, a permis d'entreprendre des négociations avec les compagnies Burrough Gtech corp., Lampar, Micom, ainsi que plusieurs autres, et de faire en sorte que la compagnie Ogivar conserve tous ses droits sur le Panama XT et oriente cet appareil vers la compatibilité avec le modèle XT plutôt que le modèle PC. C'est ce choix qui a fait d'Ogivar la première compagnie canadienne à se diriger vers ce secteur du marché.

C'est à la qualité exceptionnelle des ressources humaines de la division de recherche et développement d'Ogivar que le premier prototype Panama XT doit d'avoir subi le banc d'essai le 15 février 1984.

Les premières livraisons ont eu lieu dès le mois d'avril 1984. Dès le départ, sans autre publicité que le « bouche à oreilles », la compagnie a enregistré des ventes records et a vu croître son chiffre d'affaires de 400 %, témoignage éloquent de la demande. Les mois qui ont suivi n'ont fait que confirmer cette tendance. Les utilisateurs du Panama XT se retrouvent dans toutes les sphères de la société : ministères et départements du gouvernement fédéral, universités, établissements d'enseignements privés, bureaux, multinationales.

Toutefois, l'appareil de base est conçu de façon à convenir à l'utilisateur qui s'en sert à domicile. Sa conception modulaire, une compatibilité exceptionnelle de même qu'un prix peu élevé font sa popularité.

Le conseil d'administration d'Ogivar n'entendait cependant pas en rester là, puisqu'il propose actuellement le Panama M-32, système multi-postes et multi-usagers qui fait appel à un réseau de terminaux intelligents basés sur la même structure modulaire que le Panama XT.

La tendance du marché semble indiquer que l'on s'oriente vers les systèmes multi-usagers compatibles avec les logiciels les plus performants comme le Lotus 1-2-3 et d'autres logiciels qui permettent d'intégrer ces systèmes à la bureautique.

Fiche Technique

Le micro-ordinateur **Panama XT** a été conçu pour être compatible avec les logiciels et périphériques se conformant aux normes de l'IBM XT et PC.

Système d'exploitation :

MS DOS 2.0, 1.1, CPM.86 UCSD-P.

Le système se compose de douze sorties en parallèle incluant :

SORTIE n° 3 : carte vidéo monochrome, utilisant le générateur de caractères 6845 (carte graphique en option).

SORTIE n° 5 : carte multifonction comprenant 256 K de mémoire (RAM), une sortie parallèle pour imprimante et une sortie RS 232 (la mémoire peut être augmentée jusqu'à 512 K avec l'ajout d'une autre carte).

SORTIE n° 7 : le circuit principal se compose du microprocesseur 16 bit 8088 opérant à la vitesse de 4,77 Mhz, (le microprocesseur 8088 est accompagné du 8255 et du 8237) et de six emboîtures pour la mémoire morte, dont une comprenant le programme BIOS.

SORTIE n° 9 : contrôleur de disque permettant de contrôler quatre lecteurs de disques.

SORTIES nos 1, 2, 4, 6, 8, 10, 11 et 12 : elles sont libres et disponibles pour recevoir des cartes d'interface.

Clavier : clavier compatible à la norme IBM. Clavier français optionnel.

Alimentation : 100 Watts avec ventilateur interne.

Lecteur de disque :

Disque A : 320 K, double côté, double densité.

Disque B : disque rigide « Winchester » 5-1/4 d'une capacité de 10 à 25 MGB.

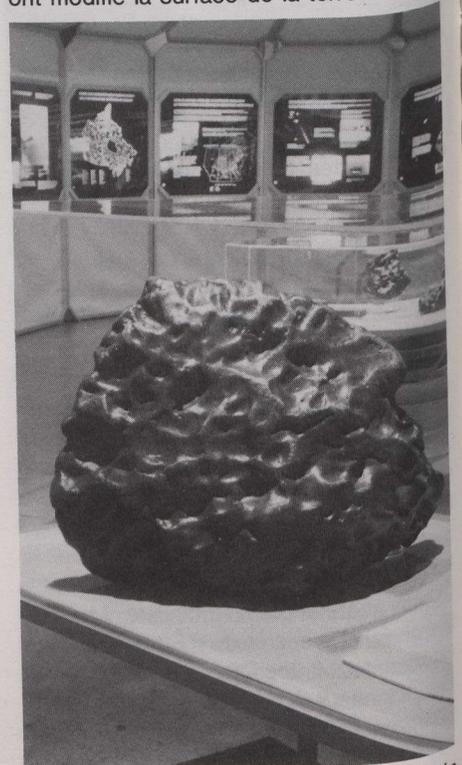
Le Panama XT offre, entre autres, 12 sorties, un disque rigide ainsi qu'une alimentation supérieure afin de répondre à des besoins d'expansion futurs. Le disque rigide élimine la manipulation de plusieurs disquettes (nécessaire pour la plupart des logiciels spécialisés) et permet d'enregistrer jusqu'à 100 000 noms et adresses ou 5 000 pages de texte. Les caractéristiques du Panama XT en font le seul « XT » compatible à un prix relativement modique.

Garantie : un an (pièces et service).

Exposition sur les météorites

Le Musée national des sciences et de la technologie, à Ottawa, présentait récemment une exposition itinérante. Intitulée « *Météorites* », elle était montée par le Provincial Museum of Alberta et subventionnée par les Musées nationaux du Canada.

L'exposition répondait aux questions fondamentales que l'on se pose sujet des météorites, à savoir, leur provenance, leur rapport avec les comètes, et en quoi elles ont modifié la surface de la terre.



L'une des météorites en montre au Musée national des sciences et de la technologie.

Cette exposition comprenait onze météorites véritables, plusieurs moulages, ainsi que des pièces, photos et illustrations provenant de l'Alberta et d'un peu partout en Amérique du Nord. Subdivisée en six volets, elle établissait d'abord une distinction entre « météores » et « météorites », pour ensuite nous faire part de diverses croyances qui ont eu cours à leur sujet et des usages qu'on en a fait à travers les âges. Une section portait sur le Programme canadien d'observation et de récupération des météorites qui est unique en son genre. Une autre abordait, par le truchement d'un vidéo, le sujet des cratères formés par impact météoritique. On y traitait en détail des effets extraordinaires de collisions survenues dans le passé entre la Terre et des astéroïdes, effets qui porteraient à croire que l'une de ces collisions pourrait bien avoir été la cause de la disparition des dinosaures.

Le Canada et la France : vingt ans de coopération culturelle

Le 27 février 1985 marquait le vingtième anniversaire des deux ententes culturelles signées entre la France et le Québec et de l'accord-cadre avec Ottawa intéressant toutes les provinces. Cet accord associe particulièrement les provinces à fortes minorités francophones — l'Ontario, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick — à la défense de la langue française. Les ententes de 1965 venaient encadrer et systématiser des échanges culturels déjà nombreux et promouvoir le développement des relations entre le Québec et la France.

La Maison canadienne de la Cité universitaire à Paris, ouverte aux étudiants des dix provinces a été, depuis 1925, la première illustration institutionnelle des relations culturelles franco-canadiennes. Après la guerre, Paris et Ottawa ont doté leurs ambassades respectives de services culturels dirigés par des conseillers qui ont laissé des marques durables de leur action.

C'est à la demande pressante des Canadiens que fut fondé à Ottawa, en 1964, le lycée Claudel, aujourd'hui florissant (plus de 600 élèves) et reconnu pour la haute qualité de son enseignement. Depuis, deux collèges privés, qui reçoivent un appui de la France, sont également à l'heure des études françaises : la « Toronto French School » où l'on peut préparer le baccalauréat français, et le tout nouveau lycée Pasteur de Calgary qui se développe par étapes.

Vers une vision nouvelle

Mais ce que reflètent vingt ans de travail bilatéral entre Paris et Ottawa, c'est à la fois une conception nouvelle du dialogue des cultures et une systématisation des échanges.

Le Canada anglais s'est ouvert à la France, par la voie de la politique fédérale du bilinguisme, certes, mais aussi parce qu'une prise de conscience s'est faite face à une France moderne, compétitive dans la recherche et les secteurs de pointe de l'économie, et devant le rôle moteur qu'elle jouait dans une Europe désormais dotée de grandes institutions communes.

La « *realpolitik* » a donc prévalu, engendrant un climat nouveau dans l'étude des dossiers qui sont triés, évalués, sélectionnés lors des réunions de la Commission culturelle mixte franco-canadienne.

Les instruments d'influence sont divers. À Ottawa, la France travaille en collaboration étroite avec le Conseil des arts, Radio-Canada, l'Office des tournées. Le secrétariat d'État est le maître d'œuvre de ces relations et l'échange se poursuit également entre le ministère des Relations extérieures



Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, et le chancelier des universités de Paris, Mme Hélène Ahrweiler, portent un toast aux vingt ans de coopération Québec-France au cours d'une cérémonie tenue à l'Assemblée nationale (Québec).

et le ministère des Affaires étrangères de France selon l'envergure politique des projets concernés.

Le Centre culturel canadien — dont la construction fut projetée dès 1963 mais qui ne fut ouvert qu'en avril 1970 — installé rue de Constantine, au cœur même de Paris, est devenu très rapidement la maison du dialogue entre toutes les provinces du Canada et la France. Ce centre a fait découvrir aux Français la qualité des artistes canadiens, la diversité de leurs moyens d'expression, voire leur côté avant-gardiste.

Si la France n'a pas un centre proprement équivalent en terre canadienne — mettons à part collèges et lycées —, on peut dire que l'Alliance française, avec ses maisons de Toronto et de Vancouver en particulier, possède des relais importants, à la fois comme centres d'étude du français (très fréquentés d'ailleurs) et centres culturels complets.

Partenaires anglophones

Face à ce demi-continent qu'est le Canada, la France a multiplié les points de contact et de rencontre. Ainsi, les relations universitaires n'ont jamais été aussi fécondes en travaux de recherche conjoints et publiés. Il y a aussi, parmi 25 jumelages, les universités de Windsor et Nice, York et Clermont-Ferrand. Sans compter l'aide importante dont bénéficient les universités de Moncton et Sainte-Anne en ce qui concerne les livres et les professeurs, et

celle d'Ottawa pour l'informatique.

Deux attachés linguistiques français sont mis à la disposition des ministères de l'Éducation du Manitoba et de la Saskatchewan, et un poste d'attaché scientifique vient d'être créé au consulat général de France à Edmonton. Il y a aussi des attachés culturels français à Moncton, Toronto et Vancouver. L'ensemble de ces services dépend de l'ambassade de France à Ottawa.

Sans s'appuyer sur une organisation aussi imposante que celle de l'Office franco-québécois de la jeunesse, les échanges de jeunes Canadiens (autres que Québécois) et de Français sont extrêmement stimulants. Des classes entières anglophones, de l'Est et de l'Ouest, font des stages d'immersion en France.

Inauguré en octobre 1977, le Bureau — il s'agit en fait d'une délégation — de l'Ontario à Paris a une vocation non seulement économique et touristique, mais aussi culturelle. À peu près tous les premiers ministres provinciaux sont allés en visite officielle à Paris. Si l'approche économique de ces visites a toujours été prioritaire, leur aspect culturel n'a jamais été oublié. On sait, d'autre part, qu'à Paris le Canada est représenté à l'Unesco par un ambassadeur indépendant.

Coopération linguistique internationale

Enfin, il eût été étonnant que le Canada, qui a mobilisé des ressources considérables

sur tous les plans (bureaucratique, technique et financier) en faveur de sa politique linguistique, ne jouât pas un rôle de coopération internationale dans ce domaine avec la France et les pays francophones. Il fait partie, en fait, de tous les organismes de la Francophonie par le biais du bureau des traductions du Secrétariat d'État.

On peut mentionner, par exemple, la participation du Canada à « Expolangues », qui s'est tenue au début de 1983 au Grand Palais à Paris. Plus de 20 000 visiteurs — étudiants, traducteurs, interprètes, universitaires, techniciens de grandes entreprises — y ont eu la révélation de ce que sont les grandes banques de terminologie, dont celle, considérable, du secrétariat d'État canadien.

Puis, du 30 mai au 3 juin 1983, une « Rencontre des exploitants de banques de terminologie », organisée par le secrétariat d'État à Ottawa, a réuni les cinq grandes banques de terminologie existant actuellement dans le monde : *BTQ* (Québec), *Euro-dicautom* (Communautés européennes), *Lexis* (RFA), *Team* (banque de Siemens, RFA) et *Termium* (Ottawa), auxquelles s'est jointe *Franterm* (France). Les débats de ce colloque d'un haut niveau technique ont abouti à un accord-cadre important de collaboration et de diffusion d'information.

Ottawa fut encore l'hôte, en octobre 1984, d'un « colloque national sur les services linguistiques au Canada : bilan et prospective », colloque auquel ont participé M. Philippe de Saint Robert, commissaire général de la langue française (Paris), et M. Alain Rey, de la Société du nouveau Litté.

Anniversaire célébré à Québec

Une petite cérémonie a eu lieu le 27 février à Québec pour marquer le vingtième anniversaire de la coopération franco-québécoise. Le premier ministre du Québec, M. Lévesque, a rendu hommage aux précurseurs de l'entente de 1965 sur l'éducation, MM. André Malraux et Georges-Émile Lapalme, ainsi qu'au président, Charles de Gaulle, au premier ministre du Québec, Jean Lesage, et à leurs successeurs respectifs de chaque côté de l'Atlantique.

Une soixantaine de personnes ont participé à la réception au cours de laquelle M. Lévesque a reçu la médaille des universités de Paris, remise par M^{me} Hélène Ahrweiler, recteur de l'Académie de Paris et chancelier des universités de Paris.

Le consul général de France à Québec, M. Renaud Vignal, a, pour sa part, lu un message du premier ministre français, M. Laurent Fabius, à l'heure même où, à Paris, lors d'une réception identique, la déléguée générale du Québec, M^{me} Louise Beaudoin, lisait un message de M. Lévesque

en présence de M. Fabius. Il n'y a cependant pas eu de communication directe entre la France et le Québec pendant ces réceptions jumelées.

Comme il l'avait fait lors de son voyage au Québec en novembre dernier, M. Fabius a dit souhaiter que la coopération se poursuive dans le domaine culturel — notamment pour promouvoir le français comme langue scientifique et technique et pour donner plus d'envergure aux banques de données francophones — et qu'elle s'intensifie dans le domaine économique. Il a cité « les domaines prometteurs qui ont notamment pour nom : industries culturelles et de communications, bio-industries, aéronautique, informatique et recherche ».

Pour sa part, M. Lévesque a dit s'attendre à ce que les vingt prochaines années voient non seulement le renforcement de la coopération franco-québécoise, mais le renforcement des liens à l'intérieur de la Francophonie.

Superfestival de feux d'artifice

La Ronde, parc d'attraction situé à Montréal, avait déjà le *Supermanège*, le *Boomerang*, la *Grande Roue*. Les *Supermontagnes russes* et les *Glissades d'eau* sont prévues pour cet été. Mais ce n'était pas encore suffisant pour les dirigeants de l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC), toujours en quête de nouveautés afin de créer de l'animation dans le parc et satisfaire un public de plus en plus exigeant.

En effet, du 31 mai au 19 juin, Montréal accueillera le premier festival international de feux d'artifice ayant lieu en Amérique du Nord. C'est à 22 heures et à partir du lac des Dauphins que seront tirés, durant les neuf spectacles du festival, bombes sphériques, comètes, feux de Bengale, chandelles romaines, fusées et « volcans », soit environ 65 000 pièces d'artifice. Bref, de quoi en mettre « plein la vue » aux milliers de spectateurs de tous âges qui envahiront La Ronde à ce moment-là.

Il s'agit effectivement du premier grand championnat mondial de spectacles de feux d'artifice classiques et musicaux auquel participeront huit pays réputés dans le monde pour la qualité exceptionnelle de leurs feux d'artifice : le Canada, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Japon et le Mexique.

À tour de rôle, les pyrotechniciens de chaque pays démontreront, durant les 25 minutes que durera chacun des feux d'artifice, leur adresse, leur génie inventif, leur technique dans un magnifique spectacle qui illuminera le ciel montréalais.

Solides performances au championnat de Tokyo

L'équipe canadienne a mérité deux médailles aux championnats du monde de patinage artistique qui ont eu lieu à Tokyo au début de mars. De plus, le Canada a vu deux femmes, deux hommes, deux équipes de danse et trois couples se classer parmi les dix premiers de leur discipline respective.

Katherina Matousek, de New Westminster (Colombie-Britannique) et Lloyd Eisler, de Seaforth (Ontario), ont obtenu une première médaille, de bronze à l'issue des compétitions par couples. Toujours chez les couples, Cynthia Coull, de Greenfield Park (Québec), et Mark Rowsom, de Comber (Ontario), ont terminé en septième position, tandis que Melonda Kunhegyi, de Burlington (Ontario), et Lyndon Johnston, d'Hamiota (Manitoba) ont terminé en cinquième place.



Cynthia Coull

Épreuve de danse sur glace

L'équipe de danse sur glace, formée de Tracy Wilson, de Port Moody (Colombie-Britannique), et de Rob McCall, d'Halifax (Nouvelle-Écosse), est arrivée en quatrième place, ce qui représente une avance de deux places par rapport à 1984. C'est là le meilleur classement obtenu par des Canadiens dans l'épreuve de danse sur glace depuis 1964.



Elizabeth Manley

Dans l'épreuve féminine des championnats, Elizabeth Manley, d'Ottawa (Ontario), s'est retrouvée à la neuvième place au classement final. (meilleur résultat de sa carrière), tandis que Cynthia Coull occupait le dixième rang.

Chez les hommes, Brian Orser, de Penetanguishene (Ontario), a remporté la médaille d'argent. Champion du Canada à cinq reprises, Brian Orser avait terminé second aux championnats du monde de 1984 et aux Jeux olympiques de 1984.



Brian Orser

Rita Letendre : le retour de l'émotion



Rita Letendre

œuvres faites de force et de fougue. Ses paysages imaginaires, amples compositions en mouvements évoquant oiseaux de proie, cataclysmes et feux de forêts, ont fait d'elle le peintre le plus lyrique de l'époque, par la pâte violentée, les couleurs rouges et jaunes vibrant sur des fonds éclatant fuligineux. Sans qu'il y paraisse explicitement elle réussit à assurer l'équilibre du tableau par une composition structurée.

Le groupe automatiste dispersé, Rita Letendre a su prendre du mouvement plasticien une leçon de rigueur. Des horizons nouveaux se sont présentés avec le nouvel espace qu'ils défendaient, espace entièrement différent de la profondeur traditionnelle. Ce dynamisme de la couleur pure, cette tension entre des formes semblables ou très parentes, Rita Letendre les a exploités dans



Rita Letendre, *Sunset*, 1971.

des œuvres qui étaient d'une actualité brûlante, tant la vitesse, la lumière y figuraient des éléments inscrits de plein fouet. Comparés aux paysages d'autrefois, ses tableaux présentaient cependant moins de différences qu'on pourrait le croire : c'étaient de vastes étendues balayées par des faisceaux lumineux, des espaces urbanisés et stylisés comme des autoroutes.

Après cet art plus contrôlé et géométrique (hardedge), elle a découvert de nouvelles avenues. En effet, à partir de sa première murale réalisée en 1965 pour une université californienne, Mme Letendre a abandonné la matière, ayant découvert que son propos principal, la lumière, pouvait s'exprimer aussi bien sans qu'il soit nécessaire qu'elle s'accroche à la matière. Aujourd'hui, elle travaille au fusil à air; celui-ci diffuse une infinité de petits points

de couleurs qui ne se confondent pas.

Par sa productivité, par le caractère monumental de ses murales (6,4 × 7,6 m, au California State College; 18,2 × 18,2 m, au Neil-Wyeik College de Toronto), Rita Letendre fait figure de force de la nature. Spécialisée en sérigraphie, procédant à ses propres tirages, elle possède à New York un atelier de gravure qu'elle partage avec le sculpteur Kosso. Capable de travailler d'arrache-pied en n'importe quel lieu, elle a fait du chemin depuis le temps, où, petite Indienne du Québec, noire et solide, rien ne semblait la destiner à devenir un peintre reconnu, aussi bien en Californie qu'en Israël, à Montréal qu'à Toronto.

Laisser passer l'émotion

Ses tableaux récents, paysages d'un autre univers où dominent le noir, le violet, l'orange, ont une douceur, un calme, une réserve, mais aussi une inquiétude, qui tranchent avec ce qu'elle faisait autrefois. Ils conservent néanmoins une ligne plus définie dans le bas des toiles, « un symbole, dit Mme Letendre, un horizon ». La peinture continue sur les bords des tableaux, « elle ne finit jamais », souligne-t-elle. Les pastels qu'elle fait directement avec ses doigts, n'ont pas de passe-partout pour la même raison. Sa fascination pour la couleur et la lumière ne l'a pas quittée mais le noir exerce sur elle un attrait particulier. Elle utilise toutes sortes de noirs, parce que le noir permet aux couleurs voisines de capter la lumière. « Mais aujourd'hui, dit-elle, je me laisse aller, je laisse passer mes sentiments, mes joies, mon émotion, mes angoisses, au lieu de tenter de les intellectualiser, de me cacher derrière le raisonnement ». Ses œuvres ont maintenant un caractère beaucoup plus contemplatif.



Rita Letendre, *Orani*, sérigraphie, 1978.

Une trajectoire fulgurante

C'est au mouvement automatiste que Rita Letendre s'est tout de suite ralliée vers 1950, alors qu'après un an à l'École des beaux-arts, elle était à l'affût de confrontations stimulantes.

Elle s'est très vite bien intégrée au groupe des automatistes et s'est adonnée à l'abstraction lyrique, comme plusieurs autres artistes du Québec, d'ailleurs, qui ont pleinement vécu l'aventure du paysage abstrait : Marcelle Maltais, Monique Charbonneau, Suzanne Bergeron, Henriette Fauteux-Massé, Monique Voyer.

Pour Rita Letendre, on dirait qu'une grâce d'état a, depuis l'enfance, sauvegardé son instinct, farouche et intact. Depuis 1954, elle n'a cessé de produire des

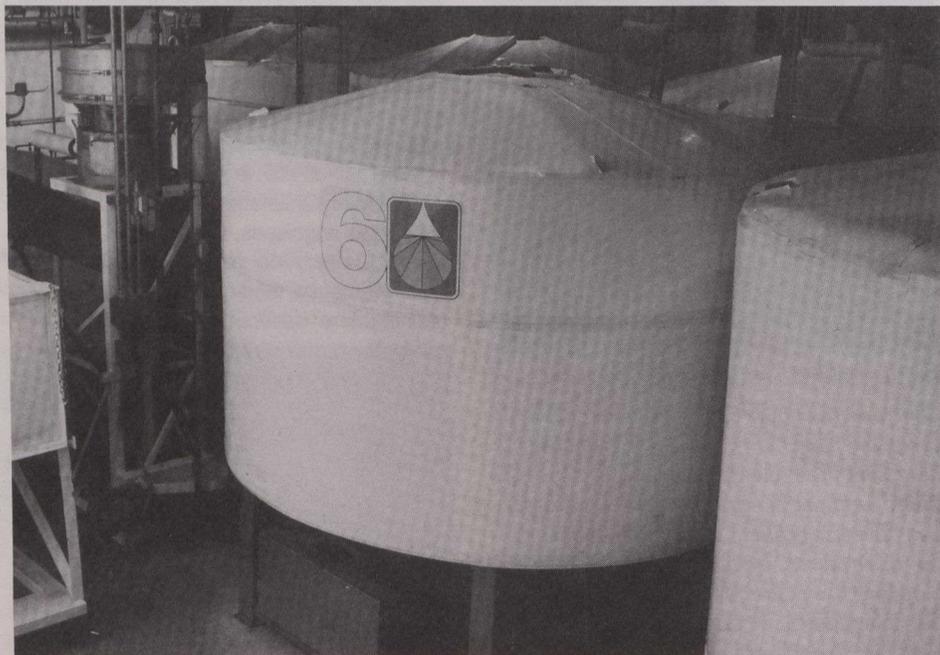


Rita Letendre, *What a Beautiful Night, 1984*, acrylique sur toile.

En fait, la peinture de Rita Letendre a connu une évolution constante depuis 1952. S'il y a toujours chez cette femme une fougue, un dynamisme et une sorte

d'ébullition, cette vigueur est aujourd'hui plus contenue, plus maîtrisée tout en faisant place à une sensibilité plus organisée. M^{me} Letendre dirait « plus adulte ».

Un convertisseur transforme les charges d'alimentation en alcool



La production d'alcool fabriqué sur place à l'aide d'un convertisseur conçu par la compagnie Harvest Fuel Ltd., de Toronto (Ontario), accroît la valeur économique réelle des charges d'alimentation excédentaires ou rejetées, qui, autrement, seraient perdues. Cet appareil représente pour une exploitation agricole une source immédiate et fiable de combustible. Le procédé donne de l'éthanol à 190° qui peut servir de combustible (par exemple, dans les moteurs des machines agricoles), d'antidétonant, d'alcool industriel (solvants, etc.) ou d'agent de valorisation pour la fabrication d'alcool absolu. Le convertisseur de la Harvest Fuel fonctionne à partir de toute une gamme de charges d'alimentation, y compris les bananes, la mélasse, le manioc, le concentré de canne à sucre, le maïs et d'autres céréales. Il est automatisé et son fonctionnement est simple et fiable (on peut le faire fonctionner pendant environ quatre heures par jour).

Nouvelles brèves

Une vente par Wabco Equipment, une division de Dresser Canada Inc., de Paris (Ontario), vient d'être conclue avec la Colombie. Cette vente de 1 930 000 \$ US comprend la fourniture de six camions de transport à benne basculante de 75 tonnes, à Carbones del Caribe, S.A. (CARBONES), de Barranquilla, en Colombie.

L'an dernier, les fabricants japonais d'automobiles ont acheté, pour un montant d'environ 51,7 millions de dollars, des pièces d'automobiles canadiennes, soit deux fois plus qu'en 1983. Ces ventes devraient continuer de s'accroître cette année, à mesure que les usines japonaises aux États-Unis prendront de l'envergure.

Andréa Bédard, de Sutton (Québec), a répété sa victoire de février 1984 en remportant l'épreuve du slalom féminin aux championnats canadiens de ski alpin, à Fortress Mountain (en Alberta). Bédard, âgée de 22 ans, a remporté cette victoire en 85,12s, par un temps peu clément. Karen Percy, de Banff (Alberta), a pris la deuxième place avec un temps de 86,61s et Liisa Savijarvi a pris la troisième position avec 87,68s.

Les Canadiens Alex Baumann et Mark Tewksbury ont gagné des médailles d'or à une compétition internationale de natation, à Bonn (Allemagne fédérale). La délégation canadienne a remporté cinq médailles d'or, trois d'argent et six de bronze au cours de cette rencontre de trois jours. Baumann a fait cavalier seul dans la piscine de 25 m pour réaliser un temps de 1 min 58,82s (seulement 30 centièmes de plus que son propre record établi au 200 m quatre nages). Il remportait ainsi sa deuxième médaille d'or décernée à l'occasion de cette manifestation sportive. Récipiendaire de deux médailles aux Jeux olympiques de Los Angeles, il a également battu son propre record du monde au 400 m quatre nages avec un temps de 4 min 14,48s.

Hebdo Canada est publié par la Direction générale des affaires culturelles et de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée si vous vous adressez à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Canada

ISSN 0384-2304